

**AFIP**

Email : fatimafip@yahoo.fr

Contacts : (00223) 66 78 39 85



République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

Association des femmes pour les initiatives de Paix

## RAPPORT

**De l'atelier régional sur la problématique de la prolifération des armes légères et de petit calibre**

**Gao du 25 au 27 février 2015**



## **Introduction :**

Les populations de la région ont subi toutes formes de violations de leurs droits civiques ; politiques sécuritaires et même spirituels caractérisés par des viols collectifs, des mariages forcés et collectifs ; la destruction de la mémoire de la région ; les déportations et l'exil forcé des populations de la région aggravé par des complicités internes. Ce qui rend la cohabitation très difficile entre le bourreau d'hier et la victime qui ont toujours été des bons voisins, des parents etc.

Fort de ce constat, l'ONG AFIP décide de s'impliquer pour accompagner les autorités du Pays et les populations de la région à faciliter le dialogue, le retour de confiance entre les communautés de la région et entre les populations, l'administration et les forces de sécurité.

### **Objectif Général**

L'objectif général de l'O.N.G AFIP est de Créer un espace de dialogue afin de construire la paix et la sécurité basées sur la vérité, la confiance et la justice.

### **Objectifs spécifiques**

- Mettre les femmes, les jeunes et les leaders communautaires et religieux au cœur du dispositif de la sauvegarde de la paix la sécurité et la stabilité de la région,
- Privilégier le dialogue et la justice comme moyen de gestion des différents,
- Créer un espace de dialogue qui inclut tous les acteurs,
- Faire connaître les instruments juridiques qui protègent les populations en période de conflits
- Disséminer les instruments juridiques régional et internationale sur la problématique des armes légères et de petit calibre

### **Activités à mener**

- A. Organisation d'un atelier dans la capitale régionale de Gao qui va regrouper les représentants des cercles de la région et des communes du cercle de Gao  
Concevoir un film documentaire sur le danger des armes légères et des engins explosifs et la R 1325 la responsabilité de protéger mis sur CD et diffusé sur l'ORTM ou moins une fois.
- B. Mise en place de commission de suivi et de mise en œuvre des recommandations,

## **A) Atelier Régional.**

Le 25 février 2015 dans la salle de réunion de la mairie de Gao a débuté un atelier de formation sur la prolifération et la détention illégale des armes légères et de petit calibre. Organisé par l'association des femmes pour les initiatives de paix (AFIP) pour une durée de trois jours, cet atelier d'échange, d'information, de formation et de sensibilisation a regroupé, les associations des femmes, des jeunes, la société civile, les religieux et les forces de défense et de sécurité. La dite formation a pour objectif de préparer les différents acteurs à lutter efficacement contre la prolifération et la détention des armes et petits calibres, de créer un espace de dialogue propice enfin de construire la paix et la sécurité basée sur la vérité, la confiance et justice. L'atelier est animé l'AFIP avec à sa tête Mme Fatoumata Oumar Maiga présidente de la dite association.

Après la cérémonie d'ouverture et les différents Discours, les travaux de cette première journée ont débuté par le brillant exposé de Mme Fatoumata Oumar Maiga **sur la convention de la CEDEAO sur le contrôle des armes et petits calibres.** \*

A savoir l'historique de la convention

La définition des armes légères

Le courtage et le Marquage sont importance

Le transfère et les conditions d'acquisitions d'armes par les Etats

Comment les armes peuvent rentrer temporairement dans un pays à savoir celui des tourismes et même des forces internationales de la paix

Les sanctions

Les dispositions finales

Les conditions de détention légale d'une arme, qui ont nécessité certaines questions :

- Qui doit porter une arme ? Quant et comment ?
- Comment se procurer une arme ? Comment l'utiliser ?

Au cours des débats, Mme Maiga a insisté sur le contrôle des armes, leurs marquage, leurs traçage et les critère d'obtention des armes et cela même pour les FAMA .Elle a pointe du doigts les fabricants et réparateurs traditionnels d'armes ,qui pour elle sont a la base de la circulation anarchique des armes et leurs impacts sur les

populations civiles .Elle a incite les populations a faire des plaidoyers auprès des partenaires pour doter les FAMA de magasins de stockage moderne pour leurs armes et munitions afin de limiter l'accès aux seules forces de défense et sécurité .Revenant a la convention de la CEDEAO, Mme Maiga dira que cette convention prend effet dès qu'elle est ratifié par neufs (9) pays sur les quinze (15) de la CEDEAO .Les questions participants ont porté sur les faiblesses ,les échecs de la convention sur le terrain avant les événements de 2012 .Là le lieutenant Chido Dacko représentant les FAMA a intervenue pour édifier les participants sur les difficultés d'application des certains aspects de la convention et de ce que les FAMA attendent des populations. En réponses aux inquiétudes des participants, la facilitatrice dira que ces insuffisances sont les résultats de l'incohérence entre le contenu de la convention et son application sur le terrain.

**Le second thème était le concept de responsabilité de protéger, développé par Mme Fatoumata Maiga.**IL faut noter que ce concept se résume à la responsabilité, aux principes responsabilités et aux éléments de responsabilité. Dans les commentaires, la facilitatrice dira que ce concept a été développé par le gouvernement canadien suite aux échecs des anciennes dispositions qui avait péché par leurs mauvais résultats sur le terrain en Yougoslavie et au Rwanda .Elle dira aussi que les principes de protection ne doivent être envisagés que lorsque les pertes en vie humaines sont à grande échelle. La mise en œuvre du cadre juridique de la responsabilité de protéger doit passer par des états comme : La prévention, le traitement des causes profondes du problème, la réaction rapide avec les ressources nécessaires, la prise de mesure utiles, l'emploi de la force qui est le dernier recours et la responsabilité de reconstruire. Au cours des débats les participants ont insisté sur les erreurs qui ont conduit le Mali à la dérive, tout en reconnaissant la responsabilité collective de tous les maliens.

**Le 3ème thème était l'impact de la prolifération des armes sur les populations.** Ils ont été résumés en impact moraux, physiques et psychiques. En ce qui concerne les armes, les participants ont dit que toutes sortes d'armes circulent dans la région.

Lors des travaux les participants sont dégagé les stratégies de mise en œuvre des principes et éléments de mise en œuvre pour contribuer à la stabilisation de sa sécurité dans la région. Sur ce plan les propositions suivantes ont été faites.

- La mise en place d'un cadre de concertation et de discussion régionale
- La prise en compte du témoignage des populations dans la dénonciation des présumés suspects.

- La suppression de certaines voies d'accès à Gao matérialisé par des panneaux de signalisation.

### **Les travaux de la première journée ont pris fin à 16 h**

Après lecture, amendement et adoption du rapport de la journée précédente, les travaux de la deuxième journée ont débuté par **la résolution 1325 des nations unies sur le rôle des femmes dans le contrôle des armes, promulguée le 30 octobre 2000 et ratifiée par le Mali. Selon Mme Fatoumata Oumar Maiga,**

C'est après avoir constaté les dégâts et les pertes en vies humaines lors des guerres en Yougoslavie, Bosnie, Rwanda, Libéria, Serra-Léone que l'ONU a fait des enquêtes à travers les pays en conflit et à réaliser que les femmes malgré qu'elles représentent 60% des chefs de ménage se trouvent être les premières victimes des conflits et surtout, les n'ayant pas de droits surtout dans les pays pauvres foyers de plusieurs conflits guerres. L'ambassadeur de la république de Jordanie a été, le premier diplomate à réclamer les droits des femmes. C'est ainsi qu'après les enquêtes de l'ONU, la résolution 1325 fut votée et adoptée pour permettre aux femmes non seulement d'avoir une place dans la résolution des crises, mais aussi de récupérer leurs droits. Cette résolution 1325 s'article autour d'un préambule, et s'appui sur quatre piliers : La prévention, la participation, la protection et la promotion. Ce qui nous a conduits à la question suivante :

Que doivent faire les femmes dans la gestion des conflits et guerres ?

#### **A. La prévention**

- Etre vigilante, informer les autorités communautaires ou représentants de l'état.
- Sensibiliser ; s'informer ; dénoncer.
- Etre solidaire, faire l'alerte et être discrète.

#### **B. Participation :**

- S'organisation, se former, développer, des expertises, savoir communiquer, créer des cadres, renforcer les capacités.
- Que les femmes soient membres de toutes les commissions qui traitent les questions relatives à la problématique des armes légères et petits calibres. (ALPC)

#### **C. La protection**

- Développer des stratégies, créer des brigades ou des comités de surveillances pour la protection des personnes et leurs biens.

- Responsabiliser les cadres de concertation pour assurer la protection des personnes et des biens lors de l'occupation.
- Transférer les voleurs évadés de prison à Mopti.
- Collecter le matériel des militaires et leurs familles.
- Payer le transport des militaires et fonctionnaires pour qu'il regagne Bamako à partir du Niger.

## **E. La promotion**

- Créer des espaces échanges et d'éducation entre les femmes (de même région ; entre région et sous région) pour sauvegarder la cohésion sociale.
- Documenter le savoir faire des femmes de la région de Gao.
- Faire participer les femmes aux commissions locales de sécurité.
- Prendre en compte les femmes des groupes armés et des mouvements armés de résistances dans les projets –programmes et de la reconstruction et des DDRR qui répondent aux critères.
- Avoir une base de données des femmes leaders de Gao.
- Il est à préciser que l'exercice s'est focaliser sur le vécu dans la région au moment de l'occupation et ceux que elles estiment nécessaire dans la stabilisation de la région

Puis la parole fut donnée aux Oulémas pour édifier les participants sur le thème : démocratie et Islam. Ainsi prenant la parole l'un après l'autre.

**Zakaria Yehia Maiga** et les Oulémas ont rassuré les auditeurs sur les complicités entre l'islam et la vraie démocratie. Selon les Oulémas, si la démocratie donne des droits aux femmes, l'islam, lui permet et prône l'épanouissement total et entier des femmes dans leurs rôles et devoirs de mère, sœurs, filles, épouses et garante de la stabilité et de la cohésion sociale. L'islam est la religion qui bien comprise permet à chaque individu de suivre les meilleures lignes de conduite afin de jouir entièrement de la vie dans un esprit de justice, d'équité, d'égalité, de la tolérance de solidarité et de paix. Il prône l'honnête, liberté, le respect et dans la diversité et condamne toute forme de discrimination ethnique, culturelle ou basée sur le sexe. L'islam selon les Oulémas ne fait aucune place pour l'injustice, le mensonge, la corruption, le népotisme pour tous et dans tous les domaines pour les gouvernants et gouvernés. Donc un regard de tous ce que l'islam propose pour les hommes et les femmes on peut dire sans risque se tromper que la démocratie existe dans l'islam il y a au moins 1336 ans.

Après les Oulémas, les participants ont écouté le témoignage de certaines victimes de la crise du nord de notre pays.

## **Les témoignages des victimes**

### ➤ **Aguissa Mamadine Maiga**

C'était au cours d'une marche pacifique organisée par les jeunes de Gao pour protester contre l'assassinat fortuit de l'élú Mr Idrissa Oumar que j'ai été blessé par balle. La dite marche avait pour itinéraire le goudron qui passe devant le gouvernorat qui était à l'époque la résidence du MNLA. C'est au passage des marcheurs qui suivaient le goudron que les éléments du MNLA qui étaient sur l'étage ont ouvert le feu et tiré dans la foule sans état d'âme. Touché à la jambe je me suis écroulé mais évacué un extrémiste par les camarades afin de m'éviter le coup fatal. Arrivé à l'hôpital de Gao, j'ai constaté que mon fémur s'était brisé et que l'hôpital n'avait aucun médicament, ni spécialiste pour me prendre en charge. Après plusieurs traitassions j'ai pu être évacué à Niamey (Niger).



### ➤ **Daouda Talha (cultivateur)**

C'est en revenant du pâturage avec les animaux que mon petit frère à ramasser et ramener à la maison une grenade. Lui et moi ignorons en ce moment ce que s'était. Assis dans la maison, mon petit frère réparait son vélo et manipulait l'engin, c'est ainsi que la grenade a exposé déchiquetant mon petit frère et me blessa gravement sur toute la longueur de mon coté gauche. J'ai été transporté à l'hôpital où j'ai reçu des soins pendent trois mois.

➤ **Mme Diallo Safiétou Touré (Ansongo)**

Un après midi nous étions entrain de causer, mes camarades et moi quand je me suis levée en voulant traverser par-dessus du matelas un Object pointu ma piqué dans la plante du pied et le sang a commencé à couler. Après vérification de l'Object pointu j'ai trouvé que c'était une cartouche caché dans le matelas et je me suis posé la question d'où provient cette cartouche, je fus informé que c'est mon garçon de 13 ans qui a ramassé ces munitions dans la rue est venu jouer avec sur les couchettes. Cela m'a encore plus fait peur que la blessure, car dans la maison tout est devenu suspect. Touts les objets me faisait peur, car cette fois je ne sais pas c'est que je vais toucher où piétiner.

**Autres témoignages**

Des hommes et des femmes ont témoigné que l'axe Gao-Bourem est une ligne dangereuse car il y a des mines, des obus et mêmes des armes enfuis et jusqu' à présent des individus viennent à moto poser des explosifs sur la route surtout aux entours des villages de Zindiga, Berrha, Batal, Seina, Hamakouladji jusqu'à Bourem.

Donc, nous demandons aux forces de défense et de sécurité de fouiller de fond en comble et chaque jour afin de nous débarrasser de ces engins dangereux.

Après ces quelques témoignages choisis parmi d'autres, l'atelier à poursuivi ses travaux avec l'intervention du représentant de la MINUSMA Monsieur Jacques du Bureau DDR. Qui a édifié les participants sur la notion du DDR. Le rôle de la MINUSMA, celui des femmes, les programmes de l'institution dans le cadre du contrôle des ALPC et ce que la MINUSMA attend des populations et surtout les femmes. Après quelques questions de compréhensions. Les travaux ont pris fin 17 heures.



Au compte de la journée du 27 février 2015, les travaux de l'atelier de formation de l'association des femmes pour l'initiative de paix, se sont poursuivis par la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport du 26 février 2015. Puis les représentants de l'UNMAS et de MAG ont pris la parole pour informer les participants sur leurs rôles dans le cadre du contrôle des armes et engins explosifs.

Arkiya Traoré et Aminata Touré ont sollicités l'aide et la coopération des femmes pour les aider à retirer les engins explosifs à travers le cercle.

**1) Après ces interventions, la formatrice Mme Fatoumata Oumar Maiga s'est entretenu avec les participants sur les initiatives locales de désarmement. Cette initiative a par les préalable pour toutes action de désarment au sein de la communauté a savoir :**

- ❖ Créer, les mécanismes régionaux et communaux.
- ❖ Assurer le renforcement des capacités des membres sur la problématique.
- ❖ Concevoir un registre pour les armes.
- ❖ Disposer d'un magasin.

Second étape :

- ❖ La sensibilisation
- ❖ La localisation des caches d'armes
- ❖ Commencer le désarmement
- ❖ Définir la périodicité des réunions

**2) Mesure d'accompagnement**

- ❖ Identification des besoins
- ❖ Elaborer des projets et des programmes
- ❖ Identifier les groupes cibles
- ❖ Faire le suivi, évaluation et le contrôle

**3) Travaux de l'atelier se sont poursuivis avec les recommandations**

**4) Recommandations**

- ❖ Mise à la disposition de la population d'un numéro vert
- ❖ Mise en place de la commission régionale de lutte contre la prolifération des armes.
- ❖ La prise en compte des acteurs de la société civile dans la commission de DDR et les cellules régionales, locales et communales de sécurité (hommes, femmes, jeunes)
- ❖ Soutenir et appuyer le comité de suivi pour l'élaboration de son plan d'action et sa mise en œuvre.
- ❖ Supprimer certaines voies d'accès à Gao par des panneaux de signalisations

- ❖ Prise en compte de la prise en charge de l'appui psycho-sociale et médicale des survivants de la crise : population, forces de défense et sécurité, enfants et les agents de l'administration
- ❖ Soutenir et intensifier les campagnes de sensibilisations sur les détentions des armes légères et petits calibres et engin explosifs par les non professionnels
- ❖ Prendre en compte les témoignages des populations et protéger les témoins
- ❖ Créer un cadre d'échange civilo-militaire
- ❖ Doter les forces de défense et de sécurité des moyens nécessaires pour faire face à la prolifération des armes légères et petits calibres et engin explosifs
- ❖ LES DIFFICULTES
- ❖ L'arrivée à Gao quelque heure avant l'ouverture de l'activité
- ❖ La non disponibilité du point focal ou peut être sont manqué d'intérêt
- ❖ L'obligation de rester à Gao pour achever les rapports vu le manque de flexibilité du partenaire sur le calendrier malgré le temps qui n'était pas à notre faveur
- ❖ Et l'insécurité sur la voie Gao Bamako immédiatement après notre passage une mission de HD a essuyé des coups de feu et un autre Gao a été neutralisé et brûlé
- ❖ NB notre mission a été escortée à partir de Gossi après avoir informé le colonel Dembélé du Théâtre des opérations en Mission à Gao qui a informé son chef et le commandant de la zone Militaire de Gao
- ❖ Je précise que le colonel Souleymane Dembélé est un ancien de la commission Nationale de lutte contre les armes légères du Mali qui malgré qu'il ne soit plus à la Comnat s'est montré disponible
- ❖ Aussi remercier la commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères du Mali et sa présidente pour son accompagnement et sa facilitation pour nous avoir permis d'avoir au fond de UNREC
- ❖ Et aussi nous remercier UNREC et son staff de Bamako et Lomé pour leur accompagnement

Les participants ont jugé nécessaire de mettre le comité de suivi en place et les cellules d'information dans les cercles pour faciliter le travail.

## **B) Comité de suivi**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Téléphone</b>
1	Ibrahim Diallo	Coordination des chefs de quartier	66 66 30 80
2	Issa Abdallah	Représentant des imams	76 10 33 87
3	Chido Dacko	FAMA	76 27 26 08
4	Kaourou Camara	FAMA	66 76 23 89
5	Boubacar Soumaré	FAMA	65 89 54 05
6	Mahamane Dédéou Alpha	Jeunesse	70 83 42 27
7	Mariam Diakité	Femme	75 32 38 40
8	Daouda Assagaydou Maiga	Action contre la prolifération des armes	76 24 20 40
9	Aminata Touré	Représentant de MAG	91 29 40 91
10	Aguissa Mahamadine	Représentant des victimes	74 22 40 09

### **Cellule d'information ANSONGO**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Téléphones</b>
1	Abdourhamane Ibrahim	Imam	73 05 82 07
2	Safiétou Almainoune Touré	Femme	66 88 16 74
3	Kadidia Demba	Jeunesse	79 10 79 74

### **Cellule d'information MENAKA**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Téléphones</b>
1	Hadayzatou wt Anaby	Femme	74 13 14 90
2	Hammar Backa	Imam	79 44 35 09

### **Cellule d'information BOUREM**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Téléphones</b>
1	Moussa Maiga	RANCPAL	79 30 19 51
2	Fatoumata B Maiga	Femme	74 45 98 48
3	Aissata Ibrahim	Jeunesse	77 70 06 65
4	Oumar Boncana	Imam	79 10 33 87

Les travaux de l'atelier ont pris fin Le vendredi 27 Février à 17 heures.

**Gao le 27 Février 2015-02-28**

**Les rapporteurs**

**Daouda Assagaydou Maiga RANCPAL**

**Mahamane Dedeou Alpha Maiga conseil  
régional de la jeunesse**

**Aboulaye Boncana Maiga Président des jeunes patriotes de Gao  
'groupe de resistance**